



Direction Générale

Bujumbura, le 22/12/2020

Réf. N° 724/3566/AR/B 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Pays : République du Burundi

Nom du Projet : Travaux de Réhabilitation de la Route Nationale N° 3 :
Section Rumonge-Nyanza-Lac (52 Km) et des Travaux Connexes

Numéro du Prêt : N° 989(KFD)-N° 12/732(SFD)-N° 13324P(OFID)-N° 26 NOVEMBRE 2018(BADEA)

Intitulé du Marché : Travaux de Réhabilitation de la Route Nationale N° 3 :
Section Rumonge-Nyanza-Lac (52 Km) et des Travaux Connexes

Référence DAO No : BDI/OFID/BADEA/FSD/FK/2021

Date de Publication : le 28 décembre 2021

Le Gouvernement Burundais a reçu un financement du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), de la Banque Arabe pour le Développement Economiques en Afrique (BADEA), du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) et le Fonds OPEP pour le Développement International (OFID) pour financer les Travaux de Réhabilitation de la Route Nationale N° 3: Section Rumonge-Nyanza-Lac (52 Km) et des Travaux Connexes , et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux.

1. Le Ministère des Infrastructures, de l'Equipement et des Logements Sociaux, agissant au nom du Gouvernement de la République du Burundi, a par délégation de maîtrise d'ouvrage, chargé la Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi (A.R.B.) de la mise en œuvre du projet.

La Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux d'aménagement et de bitumage de la Route Nationale N°3 : Tronçon Rumonge – Nyanza-Lac dont le début est situé à Rumonge PK 70+000 et la fin à Nyanza Lac au PK 122+000 de la RN3 (52 km).

La durée prévue pour les travaux est (24) vingt-quatre mois.

Les travaux projetés comprennent essentiellement :

Désignation des travaux	Unité	Quantités approximatives
Volume de remblais	m ³	286 170
Volume de déblais	m ³	343,450
Couches de fondation en matériaux graveleux latéritiques	m ³	206,000
Couche de base en grave concassée 0/31,5	m ³	141,730
Couche de revêtement en béton bitumineux épaisseur 5cm	m ³	22,637
Dalot en Béton Armé	ml.	1,898
Aménagement des ouvrages d'art	Unité	9

2. Le présent Appel d'Offre est ouvert à la Concurrence Internationale.
3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

La Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi
 BP 6675,
 Bujumbura/Burundi.
 Numéro de téléphone : (257) 22 25 36 95
 Numéro de télécopie : (257) 22 22 09 59
 E-mail : info@agenceroutiereduburundi.bi
evaristemukurarinda@gmail.com

de 8h00 à 15h00 (heure locale).

4. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessus contre un paiement non remboursable **de Six Cent Mille Francs Burundais (600.000 BIF)** ou de sa contrevaletur dans une monnaie convertible à verser au **compte N°1123/178 ouvert à la BRB au nom de l'Agence Routière du Burundi.**

La méthode de paiement par chèque de caisse ou chèque certifié n'est pas acceptée.

5. Une visite obligatoire des lieux du projet sera organisée par l'Administration. Elle aura lieu **Mercredi le 27 janvier 2021**. Le lieu de rencontre est à la Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi **à 8 heures 30 minutes du matin (heure locale)**. Le départ vers le site du projet est fixé **à 9 heures 30 minutes**.

Lors de la réunion d'information après la visite, une attestation de visite de site, servant de pièce constitutive de l'offre, sera remise à chaque soumissionnaire.

Après la visite, une réunion d'information et de concertation se tiendra sur le site du projet. Les Soumissionnaires pourront également remettre à l'Administration leurs questions par écrit quinze

§

(15) jours avant la date de remise des offres afin de recueillir tous les informations et éclaircissements nécessaires.

6. Les offres devront être établies en langue française et en cinq exemplaires (un original et quatre copies) et devront être remises à l'adresse ci-dessus au plus tard **vendredi le 19 février 2021 à 9 heures 30 minutes (Heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des Représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessus **vendredi le 19 février 2021 à 10 heures 30 minutes (Heure locale)**.
7. Les soumissions tardives, les soumissions partielles, les soumissions électroniques, les soumissions envoyées par télécopieur/télex et les soumissions non reçues, non ouvertes et non lues en public lors de la cérémonie d'ouverture des offres ne seront pas prises en considération au moment de l'évaluation, quelles que soient les circonstances.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Un Million Cinq Cent Mille Dollars Américains (\$US 1,500,000)** ou un montant équivalent en Francs Burundais. La Garantie d'offre devra demeurer valide pour une période excédant soixante (60) jours la durée initiale de validité de l'Offre et, le cas échéant, être prorogée selon les dispositions de l'article 18.2 des IS. La Garantie d'Offre devra être remise par une banque reconnue et établie au Burundi. Si, la garantie est émise par une banque située en dehors du pays du Maître de l'Ouvrage, il devra avoir une banque correspondante dans le pays du Maître de l'Ouvrage et cette garantie devra être contresignée par la correspondante locale de ladite banque.

Aucune forme de garantie d'offre autre que garantie bancaire n'est acceptable.

La garantie d'offre sera établie conformément au formulaire figurant à la Section IV- Formulaires De Soumission.

8. **La période de validité des offres est de 120 jours calendaires.**

Le Directeur Général de de l'Agence Routière du Burundi

Ing. Emile NDAYISABA

